

Personnes présentes :

Equipe pédagogique : Madame Pollet, Madame Olivier-Honoré, Madame Ménard, Madame Heudier, Madame Lebouvier, Madame Rozier, Madame Lefèvre, Madame Dubourg, Madame Tribéhou, Monsieur Bourdais.

Parents représentants : Madame Ledemé, Madame Jouanne, Madame Guilmard, Madame Maignan, Madame Letouzé, Madame Grandin, Madame Lefranc, Monsieur Vaudry.

Partenaires extérieurs : Madame Leconte (centre de loisirs), Claire (animatrice), Monsieur Goffroy (délégué aux affaires scolaires), Monsieur Nicole (service technique), Madame Grente (adjointe Villebaudon), M Nicole (responsable des services techniques de la commune).

Absents excusés : Madame Leriche, Madame Lelièvre, Madame Coatrieux, M Varin (maire), Madame L'Orphelin, Monsieur Moustoifa-Ali.

Le directeur commence par faire un tour de table. L'ordre du jour est annoncé.

Installation du Conseil d'Ecole

262 parents inscrits sur la liste électorale : 136 votants ont été compté soit 51,91%, soit 2 % de moins par rapport à l'année scolaire 2021-2022. 4 blancs ou nuls et 132 suffrages exprimés. Il y a donc 9 titulaires chez les représentants de parents soit un parent par classe et 1 parent suppléant.

Intervention Monsieur Nicole

Le directeur laisse la parole à Monsieur Nicole qui intervient sur la gestion et le fonctionnement du chauffage à l'école.

21 000 euros de facture gaz et électricité en 2021. Le but est de réduire la consommation : les VMC double flux (air renouvelé tout en conservant la chaleur de la pièce) de l'école élémentaire sont coupées pendant les vacances. La VMC de l'école maternelle est à simple flux.

Les classes sont chauffées à 19°C. Afin de gérer les différents besoins des thermomètres sont présents dans chaque classe. Un chauffage électrique d'appoint est envisagé pour la classe de CE2, difficile à chauffer.

Un problème de fuite dans la classe de Mme Ménard est notifié. Le zinc est percé par des clous ce qui créé des ouvertures. La mairie va réaliser les travaux nécessaires.

Règlement intérieur

Un point sur le règlement intérieur est proposé.

La mairie et le centre de loisirs peuvent exclure un enfant dont le comportement est inacceptable.

Le transport scolaire est, depuis l'année dernière, géré par le conseil régional. Il est possible de contacter Madame Leconte qui reste en contact avec le transporteur.

Les enfants qui prennent le car sont accompagnés de l'école au bus par du personnel de la mairie.

Un parent questionne le déroulement du trajet depuis qu'il n'y a plus de surveillance. Madame Leconte indique que le transporteur n'a pas fait aucune remarque particulière.

Les prix de la garderie sont d'1€ le soir, 0,70€ le matin.

Le règlement est voté à 19 voix : adopté à 19 pour, 0 contre, 0 abstention.

Il sera remis aux familles pour lecture sur l'ENT de l'école.

Effectifs

Pour cette année scolaire 2022-2023, l'école compte 9 classes avec 197 élèves à ce jour (21 TPS/PS, 19 PS/MS, 22 PS/MS, 22 GS, 20 CP-CE1 (14 + 7), 26 CE1, 24 CE2, 21 CM1, 22 CM2.

4 élèves de TPS ne sont pas encore scolarisés et 6 départs à la rentrée de la Toussaint.

Il y a 3 élèves de plus par rapport à l'année dernière. L'effectif moyen est de 21,8 élèves par classe.

L'école compte 2 AESH, 3 ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), 4 personnels de mairie. Astrid occupe la fonction d'ATSEM dans la classe de GS. Elle est en apprentissage.

L'école a accueilli début octobre Quentin, en service civique. Il accompagne les classes dans leur quotidien.

Le projet d'école et école du socle

Le projet d'école est divisé en 3 axes :

Axe 1 (les apprentissages fondamentaux), les actions répondent également à l'axe 1 de l'école du socle :

- En maternelle (cycle 1) : Le travail sur la création d'un lexique en mathématiques et en français est poursuivi.
- CP-CE1-CE2 (cycle 2) : Un escape game en fin d'année sera réalisé autour des apprentissages de résolution de problèmes.
- CM1-CM2 (cycle 3) : Un escape game en fin d'année sera réalisé autour des apprentissages de résolution de problèmes.

Axe 2 (promouvoir la culture dans notre espace proche), les actions :

- La galerie d'arts devant l'école sera poursuivie.

Axe 3 (établir, maintenir un lien entre les différents partenaires de la sphère éducative) :

- Les enseignantes proposeront aux parents de venir en classe pour participer à des activités. Des parents des enfants de maternelle ont participé à la semaine du goût par exemple.

Les projets de l'école du socle sont en lien avec le projet d'école (intervention dans les classes et au collège, web radio avec Beslon et le collège). Le but de l'école du socle est d'harmoniser les outils entre les différents niveaux et établissements afin d'assurer une continuité pédagogique pour les élèves.

Dans ce but, une WEB RADIO sera mise en place pour permettre aux différentes classes de profiter des productions des autres classes. Pour exemple : la classe de GS enregistrera une comptine qui pourra être écoutée par les GS de l'école de Beslon Montbray.

Projet PHARE

Un plan national de prévention contre le harcèlement, impulsé par l'éducation nationale, est mis en place cette année dans les écoles.

Le plan de prévention répertorie toutes les actions réalisées par l'école comme une lecture débat avec la documentaliste du collège, une intervention sur le cyberharcèlement avec la gendarmerie, participation à la journée nationale de lutte contre le harcèlement.

Les écoles ont également un protocole de traitement des situations de harcèlement. Les équipes enseignantes suivent ce protocole afin de réagir rapide sur une situation.

Il faut souligner qu'aucune situation de harcèlement n'a nécessité ce protocole. Il reste intéressant d'évoquer le sujet avec les élèves.

Les projets de l'école

Le thème de l'année de l'école est les émotions.

De nombreux projets sont envisagés cette année. Pour rappel, ils sont financés par l'Amicale Laïque et les collectivités. L'Amicale Laïque demande une participation financière aux familles.

- Classe poney pour les CP (juin 2023)
- Ecole et cinéma : 3 séances pour les classes du CP au CM2 (1 séance par trimestre), et une séance pour les maternelles (décembre).
- Le carnaval de l'école (fin d'année scolaire).
- Sortie au pont de la Souleuvre avec les maternelles : parcours pieds-nus et accro-tunnel.
- Orchestre de Normandie : les élèves chanteront accompagnés d'un orchestre professionnel. C'est le projet phare de l'année qui concerne toutes les classes de la TPS au CM2. La représentation aura lieu le 22 ou 23 juin 2023. La mairie statue ce soir sur le lieu : salle de spectacle ou salle omnisport.
- Projet danse pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 avec une professionnelle de Saint Lô.
- Classe découverte de 2 jours à Paris pour les CM : visite de la Tour Eiffel, bateau mouche, etc.
- Piscine de la GS jusqu'au CM2.
- Les maternelles profiteront d'un projet modelage avec un artiste M Méllot.
- Un spectacle de théâtre sera présenté aux maternelles le 24 janvier.

Hygiène et sécurité

Deux exercices ont été réalisés depuis la rentrée :

- Un exercice incendie le 30 septembre avec 2 alertes (une pour chaque bâtiment). Les élèves ont évacué correctement et respecté les règles de sécurité.
- Exercice PPMS intrusion (s'échapper de l'école). Prévu le 18 octobre, il a permis de constater que l'alarme ne fonctionnait pas. La mairie a fait le nécessaire durant les vacances. Nous effectuerons l'exercice courant novembre.

Les élèves avaient connaissance de ces exercices.

Un deuxième exercice incendie est prévu dans l'année scolaire. Dans le cadre de ce deuxième exercice, les élèves ne sont pas prévenus.

Le protocole sanitaire est au niveau socle : pas de restriction.

Questions diverses

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 28 février.